

Immigration en France : quelles réalités ?

Questions à *Anthony Edo*

■ La France est-elle un pays d'immigration massive ?

Oui elle l'a été... à la fin des années 1920, lorsque le pays affichait un taux d'immigration record devant les États-Unis, ou dans les années 1950-1960. Aujourd'hui, avec en moyenne [200 000](#) immigrés (définis comme des personnes nées étrangères à l'étranger) qui sont entrés chaque année sur le territoire français entre 2004 et 2012 selon l'INSEE ou [235 000](#) en 2013, soit entre 0,3 % et 0,4 % de la population française, on est loin d'un phénomène massif. A titre de comparaison, ce chiffre correspond à l'arrivée de 291 supporters dans un Stade de France de 81 000 places. Avec un tel taux d'immigration, la France est en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, qui s'établit à [0,6 %](#). En outre, pour évaluer de façon pertinente le flux d'immigrés, il faut soustraire aux 235 000 entrées de 2013 les [95 000](#) immigrés qui ont quitté la France cette année là, ce qui porte le flux net d'entrées d'immigrés à 140 000.

Une autre façon de répondre à la question est de quantifier la contribution des migrations à la croissance de la population française. Pour cela, il convient de comparer le flux net d'immigrés au solde naturel (naissances moins décès). En 2013, la France comptait [243 000](#) naissances de plus que de décès. L'apport de l'immigration net à la croissance de la population française est donc de moins de 40 % ($140\,000 / (243\,000 + 140\,000)$). A comparer aux presque [200 %](#) que représente l'apport des migrations à la croissance de la population allemande, du fait d'un solde naturel négatif lié à une fécondité en berne.

■ Donc pas tant d'entrées nettes que ça chaque année. Mais qu'en est-il de la présence immigrée en France ?

Au siècle dernier, la part des immigrés dans la population française est passée de [6,6 %](#) en 1931 à [7,4 %](#) en 1975, puis s'est stabilisée jusqu'au milieu des années 1990. En 2014, l'INSEE a recensé un peu moins de six millions d'immigrés en France, soit [8,9 %](#) de la population. Parmi eux, [3,6 millions](#) sont de nationalité étrangère et [2,3 millions](#), soit [39 % des immigrés](#), ont acquis la nationalité française. Selon l'OCDE, la France se situe ainsi au 17ème rang des pays développés pour la part d'immigrés dans la population ; en Allemagne et aux États-Unis, par exemple, [13 %](#) de la population est immigrée en 2013.

■ Ces chiffres sont-ils conformes à la perception que les Français en ont ?

Loin de là. Les Français interrogés en 2010 par le *Transatlantic Trend Survey* estimaient que la part des immigrés était de [24 %](#) alors qu'elle n'était que de [8,5 %](#). Cette surestimation du nombre d'immigrés qui résident dans leur pays n'est d'ailleurs pas propre aux Français. Les Allemands et les Américains, par exemple, estiment le pourcentage d'immigrés dans leur population respective à [22 %](#) et [37 %](#), bien au-delà des 13 % réels.

■ Ces écarts sont-ils liés à l'immigration irrégulière ?

Chiffrer l'immigration irrégulière est par définition difficile. Mais si l'on s'appuie sur les [282 000](#) demandes de l'aide médicale d'État offerte en 2013 aux étrangers en situation irrégulière ou même sur le chiffre plus élevé qui circule de 500 000 immigrés en situation irrégulière, la part des immigrés dans la population française n'atteint pas 10 %. On est toujours loin de la perception des Français.

■ Mais alors pourquoi un tel écart ? Est-ce dû à l'inégale répartition des immigrés sur le territoire ?

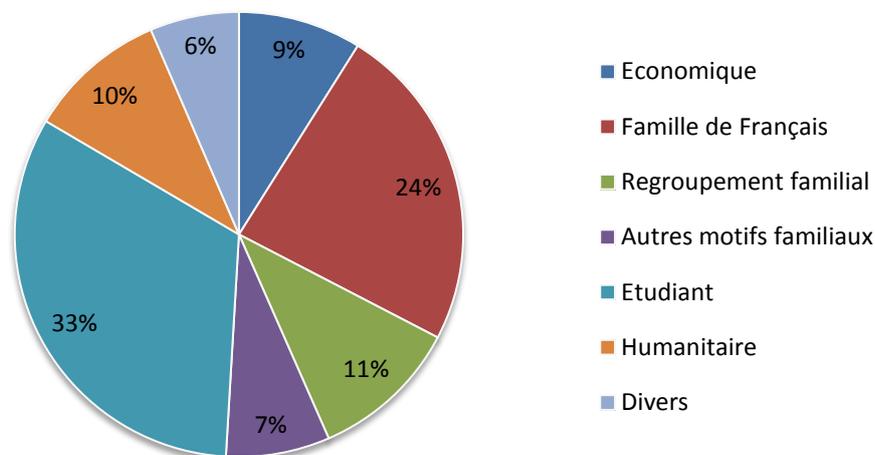
Probablement. La très forte concentration locale des immigrés et leur surreprésentation dans des quartiers précarisés et modestes peut conduire les Français à estimer qu'il en va ainsi ailleurs et donc à surestimer le nombre d'immigrés dans le pays.

Cet écart entre le chiffre et la perception tient aussi à des confusions, comme celle entre immigrés et personnes nées en France de parents immigrés qui, par définition, n'en sont pas. Cependant, si on ajoute à la population immigrée les individus nés en France dont au moins l'un des deux parents est immigré, on obtient une proportion d'environ 19 % de la population française en 2011, ce qui pourrait indiquer que cette confusion contribue à l'écart observé. Le regroupement familial fait l'objet d'une autre confusion lorsque le discours politique en fait la principale source d'immigration en France, alors qu'il a représenté moins de [24 000](#) personnes immigrées en 2014 selon le ministère de l'intérieur, soit [11 %](#) seulement du total (graphique). C'est un dispositif qui permet aux étrangers vivant en France de faire venir conjoint et enfants de moins de 18 ans. Il ne faut pas le confondre avec l'entrée des membres étrangers de familles de Français sur le territoire qui représente la plus forte composante des admissions au séjour pour motif familial ([99 374](#) personnes).

■ Cette perception de l'immigration peut-elle changer ?

Pour cela, il faut informer davantage. [Une étude réalisée par des chercheurs des universités d'Oxford et Bocconi](#) montre clairement que les individus, lorsqu'ils sont informés des chiffres de l'immigration, sont moins enclins à considérer que les immigrés sont trop nombreux.

Graphique : Motifs des premiers titres de séjour délivrés en 2014



Source : ministère de l'Intérieur

Propos recueillis par *Isabelle Bensidoun & Jézabel Couppey-Soubeyran*

■ Pour aller plus loin

CHOJNICKI X. et RAGOT L. [2012], « [Pour une refondation de la politique migratoire française](#) », *Billet de Blog du CEPII*, 18 juin.

EDO A. [2016], « [Migrations et mouvements de réfugiés : état des lieux et conséquences économiques](#) », in CEPII *L'économie mondiale 2017*, La Découverte, « Repères », Paris.

HÉRAN F. [2005], « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Population et Sociétés*, n° 397.

INSEE PREMIÈRE [2014], *Les immigrés récemment arrivés en France*, n° 1524, novembre.